

# LICENCE STAPS-ENTRAÎNEMENT SPORTIF

## RÉSUMÉ DE LA FORMATION

**Type de diplôme :** Licence

**Domaine ministériel :** Sciences et Techniques des Activités Physiques et sportives

## PRÉSENTATION

La licence STAPS "Entraînement Sportif", en six semestres, permet aux étudiants d'acquérir une culture disciplinaire en STAPS et d'envisager des débouchés professionnels vers les métiers de l'entraînement sportif spécialisé. Le contenu des études (cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques) comprend :

- \* Des enseignements scientifiques appartenant à divers champs (sciences biologiques, sciences humaines et sociales, sciences de l'éducation).
- \* Des enseignements théoriques et pratiques portant sur de nombreuses activités sportives.
- \* Des stages d'intervention en milieu fédéral (clubs sportifs).
- \* Des outils de communication (langues, informatique, expression écrite et orale).
- \* Des enseignements sportifs optionnels spécialisés

Après trois semestres généralistes, l'étudiant s'oriente ensuite vers la spécialité « Entraînement Sportif ».

## PLUS D'INFOS

**Effectif :** Tarbes : 250 /  
Anglet : 60



Sciences et Techniques  
des Activités Physiques et Sportives

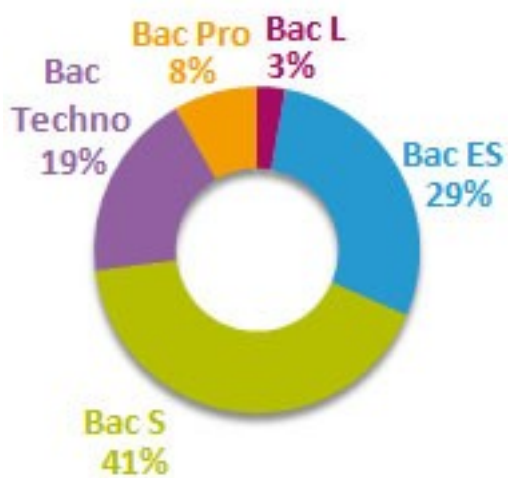
Sites de Tarbes et Anglet

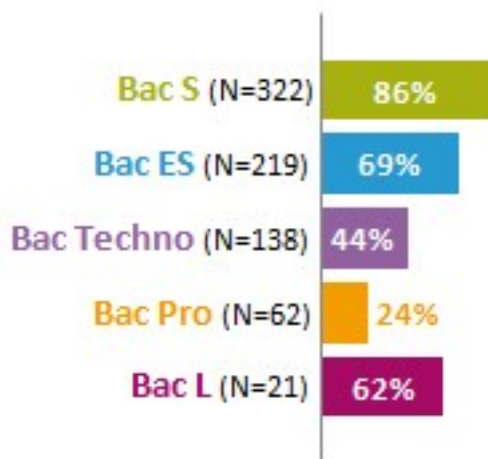


## Promotions à taille humaine

**Promotion L1 2017/2018** : 240 étudiants inscrits

Qui s'inscrit ? Quel profil pour réussir ?





\* Étude menée à partir des effectifs de 4 années universitaires (2012-2016)

## SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

- \* Observer, comprendre, analyser et améliorer les performances sportives et les réalisations motrices.
- \* Concevoir, transmettre et évaluer des programmes d'entraînement spécialisé au regard des objectifs d'un club et en fonction de différents publics.
- \* Concevoir des programmes d'entraînement spécifiques et individualisés, en articulant des données contextuelles, des diagnostics initiaux et des connaissances scientifiques ;
- \* Intervenir en situation d'entraînement et/ou de compétition ;
- \* Questionner et analyser les pratiques d'intervention en entraînement ;
- \* Coordonner avec les acteurs du milieu sportif des projets sportifs et l'organisation du fonctionnement des structures.

## CONTENU DE LA FORMATION

Volume horaire hebdomadaire en L1 : 25 heures environ

Spécificités :

- Tronc commun pendant les 3 premiers semestres.
- Début de spécialisation au 4e semestre.

- 1/3 des enseignements est constitué des APSA, les autres enseignements concernent les sciences de la vie, les sciences humaines et les sciences sociales.

-Stages en L2 et L3 en clubs sportifs.

<http://staps.univ-pau.fr/live/licences-staps/programme>

## ORGANISATION DE LA FORMATION

### Semestre 1

---

- *UE 1 : APSA (Obligatoire)*
  - EC1 : Danse
  - EC2 : Athlétisme
  - EC3 : Rugby
- *UE 2 : Anatomie (Obligatoire)*
  - EC1 : Anatomie
- *UE 3 : Physiologie (Obligatoire)*
  - EC1 : Physiologie
- *UE 4 : Sciences sociales (Obligatoire)*
  - EC 1 : Histoire du sport - généralités
  - EC 2 : Analyse du champ sportif - généralités
- *UE 5 : Introduction à la psychologie (Obligatoire)*
  - EC 1 : Introduction à la psychologie
- *UE 6 : Outils de communication (Obligatoire)*
  - EC 1 : Anglais
  - EC 2 : Informatique
- *UE libre (A choix: 1 Parmi 3)*
  - Campus de Tarbes : options professionnalisantes
  - Campus de Tarbes - Espagnol
  - EC 3 : Autre option UPPA

### Semestre 2

---

- *UE 1 : APSA (Obligatoire)*
  - EC 1 : Escalade
  - EC 2 : Natation
  - EC 3 : Step
- *UE 2 : Neurophysiologie et biomécanique (Obligatoire)*
  - EC 1 : Neurophysiologie et biomécanique
- *UE 3 : Sciences sociales (Obligatoire)*
  - EC 1 : Histoire du sport - thématiques
  - EC 2 : Analyse du champ sportif - thématiques
- *UE 4 : Psychologie (Obligatoire)*
  - EC 1 : Psychologie de l'apprentissage

- EC 2 : Psychologie sociale
- *UE 5 : Sciences de l'éducation (Obligatoire)*
  - EC 1 : Pensée éducative contemporaine
  - EC 2 : Méthodologie de l'intervention
- *UE 6 : Projet professionnel (PPE) (Obligatoire)*
  - EC 1 : Projet professionnel (PPE)
- *UE libre (A choix: 1 Parmi 3)*
  - Campus de Tarbes : options professionnalisantes
  - Campus de Tarbes - Espagnol
  - EC 3 : Autre option UPPA

### Semestre 3

---

- *UE 1 : APSA (Obligatoire)*
  - EC 1 : Acrosport
  - EC 2 : Badminton
  - EC 3 : Step
- *UE 2 : Anatomie fonctionnelle (Obligatoire)*
  - EC 1 : Anatomie fonctionnelle
- *UE 3 : Physiologie des qualités physiques (Obligatoire)*
  - EC 1 : Physiologie des qualités physiques
- *UE 4 : Histoire des APSA (Obligatoire)*
  - EC 1 : Histoire des APSA
- *UE 5 : Psychologie du développement (Obligatoire)*
  - EC 1 : Développement psychologique
  - EC 2 : Développement psychomoteur
- *UE6 : Sciences de l'éducation (Obligatoire)*
  - EC 1 : Grands modèles pédagogiques
  - EC2 : Méthodologie de l'intervention
- *UE 7 : Langues (Obligatoire)*
  - EC 1 : Anglais
- *UE libre (A choix: 1 Parmi 3)*
  - Campus de Tarbes : options professionnalisantes
  - Campus de Tarbes - Espagnol
  - EC 3 : Autre option UPPA

### Semestre 4

---

- *UE 1 : APSA (Obligatoire)*
  - EC 1 : Course demi-fond
  - EC 2 : APEX
  - EC 3 : Gym douce
  - EC 3 : Musculation
- *UE 2 : Effets physiologiques de l'exercice (Obligatoire)*
  - EC 1 : Effets physiologiques de l'exercice
- *UE 3 : Sociologie (Obligatoire)*
  - EC 1 : Sociologie

- *UE 4 : Psychologie de la performance (Obligatoire)*
  - EC 1 : Psychologie de la performance
- *UE 5 : Outils de communication (Obligatoire)*
  - EC 1 : Expression Ecrite et Orale
  - EC2 : Informatique
  - EC 3 : Anglais
- *UE 6 : Environnement et pratique sportive (Obligatoire)*
  - EC 1 : Environnement et pratique sportive
- *UE 7 : Evaluation physique (Obligatoire)*
  - EC 1 : Evaluation physique
- *UE 8 : Evaluation psychologique (Obligatoire)*
  - EC 1 : Evaluation psychologique
- *UE 9 : Stage (Obligatoire)*
  - EC 1 : Suivi de stage (stage 40h)
- *UE libre (A choix: 1 Parmi 3)*
  - Campus de Tarbes : options professionnalisantes
  - Campus de Tarbes - Espagnol
  - EC 3 : Autre option UPPA

#### Semestre 5

---

- *UE 1 : APSA (Obligatoire)*
  - EC 1 : Natation
  - EC 2 : Boxe
  - EC 3 : Volley
  - EC 3 : Handball
- *UE 2 - Anglais (Obligatoire)*
  - EC 1 - Anglais
- *UE 3 : Optimisation de la performance (Obligatoire)*
  - EC 1 : Optimisation de la performance
- *UE 4 : Optimisation mentale (Obligatoire)*
  - EC 1 : Optimisation mentale
- *UE 5 : Intervention (Obligatoire)*
  - EC 1 : Intervention
- *UE 6 : Professionnalisation (Obligatoire)*
  - EC 1 : Règlementation
  - EC 2 : Préparation aux concours
- *UE libre (A choix: 1 Parmi 3)*
  - Campus de Tarbes : options professionnalisantes
  - Campus de Tarbes - Espagnol
  - EC 3 : Autre option UPPA

#### Semestre 6

---

- *UE 1 : APSA (Obligatoire)*
  - EC 1 : Basket ball
  - EC 2 : Parcours training

- EC 3 : Ski alpin
- EC 3 : Course d'Orientation
- UE 2 - *Anglais (Obligatoire)*
  - EC 1 - Anglais
- UE 3 : *Laboratoire d'analyse des APSA (Obligatoire)*
  - EC 1 : Laboratoire d'analyse des APSA
- UE 4 : *Physiologie de l'entrainement (Obligatoire)*
  - EC 1 : Optimisation de la performance
  - EC 2 : Programmation de l'entrainement
- UE 5 : *Performance et santé (Obligatoire)*
  - EC 1 : Performance et santé
- UE 6 : *Professionnalisation (Obligatoire)*
  - EC 1 : Méthodologie de l'écrit
- UE 7 : *Stage (Obligatoire)*
  - EC 1 : Suivi de stage (stage 40h)
- UE libre (A choix: 1 Parmi 3)
  - Campus de Tarbes : options professionnalisantes
  - Campus de Tarbes - Espagnol
  - EC 3 : Autre option UPPA

## CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

### Sessions d'examens

Pour chaque UE/EC de licence, l'Université organise deux sessions annuelles : une première session à la fin de chaque semestre et une session de rattrapage (pour les deux semestres) à l'issue de l'année.

### Modalités de contrôle

Se reporter au descriptif de chaque unité d'enseignement (UE) ci-dessus.

## AMÉNAGEMENTS PARTICULIERS

### Le régime spécial d'études (R.S.E.)


Peuvent bénéficier d'un aménagement des études et du contrôle des connaissances, les étudiants :

- \* engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante,
- \* chargés de famille,

- \* engagés dans plusieurs cursus,
- \* en situation de handicap,
- \* sportifs de haut niveau
- \* artistes.

Le régime spécial ne sera accordé qu'après étude du dossier par la scolarité.

## Reprise d'études

Le service de la Formation continue propose un service d'information et de suivi administratif pendant la formation. Un  [soutien](#) peut être proposé tout au long du cursus.

## CONDITIONS D'ACCÈS

Primo-entrant

Inscription Administrative :

1ère étape : Procédure d'Admission postbac.

2ème étape : Une fois le BAC obtenu et votre candidature acceptée : télécharger le dossier d'inscription sur le site de [univ-pau.fr](http://univ-pau.fr) (à partir de mi-juin).

Etudiants en STAPS

ATTENTION : Procédure modifiée pour les Licence 1 : les redoublants doivent passer par la procédure d'admission postbac : inscription ouverte jusqu'au 20 mars 2015

Les étudiants du STAPS de Tarbes (Admis, ayant 1 semestre de retard ou redoublant (hors Licence 1)) doivent se réinscrire obligatoirement par le web sur l'ENT (espace numérique de travail) de l'UPPA

Les étudiants étrangers doivent contacter le service des relations internationales : <http://ri.univ-pau.fr>

ATTENTION : les étudiants précédemment inscrit dans un autre établissement doivent se renseigner auprès du secrétariat du STAPS : [catherine.bies-pere@univ-pau.fr](mailto:catherine.bies-pere@univ-pau.fr), avant de déposer un dossier.



Pour les étudiants en reprise d'études (interruption supérieure à 2 ans et/ou personnes de plus de 28 ans et/ou salariés et/ou demandeurs d'emploi) : contacter le service de la [Formation continue \(For.Co\)](#) pour confirmer votre statut étudiant en formation continue.

## PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

Diplôme requis en L1 : BAC S, L, ES. Bac technologique et Bac professionnel en fonction des profils des élèves et de leurs projets.

niveau requis en L2 : L1 de STAPS ou équivalence sur dossier

niveau requis en L3 : L2 ES de STAPS ou équivalence sur dossier

- Capacité à pratiquer et connaître des activités sportives en vue de les encadrer et de les animer en toute sécurité.

- Etre pédagogue, avoir le goût du contact, être capable de travailler en équipe, être à l'écoute des autres ...

## POURSUITE D'ÉTUDES

À l'issue de la licence, les étudiants diplômés peuvent se diriger vers un Master à l'UPPA ou dans une autre université française ou étrangère, vers un diplôme d'école supérieure accessible sur concours ou sur titres ou vers d'autres types de formations comme une préparation aux concours de la Fonction publique de catégorie A ou encore un diplôme d'université (DU).

**Exemples de poursuite d'études à l'UPPA après la licence STAPS :**

- \* [Master STAPS : parcours expert en préparation physique et mentale et optimisation de la performance](#)
- \* [Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation \(MEEF\) : éducation physique et sportive \(CAPEPS\)](#)

## POURSUITE D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

ACCORD ERASMUS avec l'Espagne, accord BCI (ex CREPUQ) avec le CANADA

## INSERTION PROFESSIONNELLE

### Après un bac +3 :

— **Les métiers de l'entraînement** : Entraîneur(euse) en club, Educateur(trice) en salle de sport

### — Les métiers de la fonction

**publique territoriale** : Conseiller(ère) territorial(e) des activités physiques et sportives

### Après un bac +5 et plus :

— **Les métiers de l'entraînement** : Préparateur(trice) physique ou mental, Responsable de centre de formation, Responsable de pôle

### — Les métiers de la fonction publique

**d'Etat** : Inspecteur(trice) de la jeunesse et des sports (concours)

### — Les métiers de l'enseignement et de la

**recherche** : Ingénieur(e) de recherche, Enseignant(e)-Chercheur(euse)

### Ces métiers peuvent s'exercer dans les structures

**suivantes** : clubs sportifs, fédérations, centres de remise en forme, structures de santé.

**Quelques exemples de secteurs d'activité** : sport de haut niveau, activités physiques et sportives, loisirs, santé.

Témoignages d'anciens diplômés

Consulter les témoignages d'anciens diplômés de licence STAPS à l'UPPA

<http://ode.univ-pau.fr/fr/insertion-professionnelle/temoignages-d-anciens/licences/licence-staps.html>

## PASSERELLES ET RÉORIENTATION

### Principe général

Les formations sont aménagées pour permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et

professionnel en favorisant leur intégration, leur orientation et leur spécialisation au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus.

L'architecture des formations est ainsi conçue pour que l'étudiant :

- \* Bénéficie d'une réorientation **dès la première année de licence à la fin du semestre 1** vers une autre formation dans l'hypothèse où celle dans laquelle il est engagé se révélerait ne pas ou ne plus correspondre à son projet.
- \* Puisse intégrer en provenance de filières courtes (DUT, BTS, ...) une licence **en cours de cursus** suite à une réorientation, une poursuite ou reprise d'études.

Le **SCUIO-IF** accompagne les étudiants dans leurs projets de (ré)orientation.

## Réorientation

Tous les étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur (en BTS, IUT, L1, CPGE, PACES ...) et souhaitant se réorienter vers une première année de licence doivent passer par Parcoursup.

*N.B. : les étudiants en réorientation ayant un accord préalable de leur université procèdent à un [transfert de dossier](#).*

### COMPOSANTE

Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)

### LIEU(X) DE LA FORMATION

Tarbes

### RESPONSABLE(S)

MAITRE DE CONFERENCES DES UNIVERSITES Cormery

Bruno

bruno.cormery@univ-pau.fr

Tel. +33 562566118

### CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Secrétariat STAPS

Tel. 05-62-56-61-00

secretariat.steps@univ-pau.fr